



Créer / reprendre son entreprise

Le financement de la création ou de la reprise d'entreprise

Fiche A6 / Mars 2018



Document CMA 31 | Création WG Communication | ©fotoia.com |

Contacts

Pôle Entreprise

- Toulouse

05 61 10 47 45

mccgarbay@cm-toulouse.fr

- Antenne de Saint-Gaudens

05 61 89 17 57

dricou@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Objectif

Vous voulez obtenir un financement bancaire, un prêt à taux zéro, ou une garantie bancaire. Notre expert vous rencontre et évalue les financements mobilisables.

Bénéficiaire

Porteur de projet ou jeune créateur de moins de trois ans dont le projet nécessite un financement externe.

Contenu de la prestation

A partir d'informations ou d'éléments financiers que vous nous soumettez ou que nous avons élaboré, notre conseiller

- vous informe sur les différents prêts bancaires et prêts d'honneur (Initiative Haute-Garonne et Initiative Comminges),
- vous conseille sur l'argumentaire à tenir auprès des banques,
- élabore votre dossier de demande de prêt et le présente aux financeurs.

Modalités pratiques

Sur rendez-vous.

Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ces prestations peuvent vous intéresser

- A1 - L'information et l'orientation du porteur de projet
- A2 - L'étude du projet reprise d'entreprise
- A3 - Le choix du statut juridique et du régime fiscal
- A4 - Le respect des normes et l'aménagement du local professionnel
- A5 - La réalisation du budget prévisionnel
- A7 - La formation du créateur d'entreprise
- A8 - L'assistance aux formalités de création d'entreprise

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr